

Motion liminaire présentée par les élus enseignants Snés/Snep au Conseil d'administration du Lycée de St Just du lundi 4 février 2019

L'examen de la répartition de la DHG qui nous est présentée ce soir confirme malheureusement en tout point l'analyse que nous avons présentée en motion liminaire au CA de novembre dernier.

Nous constatons en effet ;

- Une diminution de la DHG de 41,5 heures, alors même que la réforme ne concerne pas encore les Terminales et que nous ne constatons aucune baisse d'effectif.
- Une réduction de l'offre d'enseignement ; disparition du russe LV3, de l'italien LV3, du dispositif Tempo, du grec.
- Une carte des formations en trompe-l'œil ; tous les enseignements officiellement ouverts ne le seront pas en réalité, faute de moyen horaire ; les enseignements non ouverts en seconde seront ensuite fermés en cycle terminal.
- Une « enveloppe complémentaire » nettement insuffisante pour pouvoir financer en même temps l'AP, les options facultatives, les effectifs réduits, les groupes supplémentaires de spécialité.
- Alors que les textes réglementant les sections européennes rendent obligatoires un renforcement horaire en langue et l'enseignement de la DNL, aucun financement horaire n'est prévu ! ; autant à prendre de nouveau sur l'enveloppe complémentaire.

Il n'a jamais été possible de faire tenir un litre et demie dans une bouteille d'un litre. Derrière le rideau de fumée du « choix », nous trouvons trois suppressions de poste et l'augmentation du nombre de compléments de service – alors que, rappelons-le, la réforme ne concernera les Terminales qu'à la rentrée 2020. Certains collègues en sont contraints à demander un temps partiel. Sur trois ans, les conséquences seront dramatiques. Par ailleurs, l'instabilité entraînée par la suppression des filières conduira à une fragilisation des équipes, dans la mesure où, tous les ans, la composition de la carte *réelle* des enseignements pourra être remise en cause – fermeture, modification du nombre de groupes, ventilation de l'enveloppe complémentaire.

Dans ces conditions, répartir une DHG étique relève de la quadrature du cercle, les établissements se retrouvant dans une situation intenable, contraints de gérer la pénurie et de décider quoi ou qui sacrifier, mettant les disciplines en concurrence dans les établissements, les établissements en concurrence entre eux, et accentuant les inégalités territoriales, ce qui est contraire à la notion même de service public. La responsabilité de cette situation incombe au Ministère et au Rectorat, dans l'application à marche forcée d'une réforme dont le but principal est uniquement de réduire le nombre de postes d'enseignants.

Par ailleurs, nous constatons également ;

- L'obligation pour des élèves de seconde, à 16 ans, de définir des choix précis de spécialité.
- L'impossibilité factuelle d'accepter toutes les combinaisons possibles de trois spécialités va contraindre à limiter de fait le choix des élèves.
- L'absence d'un enseignement « médian » de mathématiques dans le tronc commun oblige à un choix drastique, soit pas de mathématiques du tout au cours du cycle terminal, soit une spécialité poussée.
- Des programmes de spécialité complexes et excessivement ambitieux au regard de la réalité du collège, de la seconde et des enseignements du tronc commun du cycle terminal, malgré les remontées négatives massives des différentes disciplines et en dépit des votes négatifs au Conseil supérieur de l'éducation.

- Une nouvelle organisation du baccalauréat qui ; entraînera une surcharge de travail pour les établissements ; mettra une pression permanente sur les élèves ; perturbera les enseignements de façon régulière en cours d'année ; créera des risques évidents de disparité entre les établissements.
- À l'heure actuelle, les modalités de passation de l'examen ne sont pas connues, alors que les premières épreuves sont supposées être organisées dans moins d'un an.
- À l'heure actuelle, les programmes de Terminales ne sont pas connus.
- À l'heure actuelle, aucun dispositif n'est prévu pour la préparation du « grand oral », épreuve « phare » qui pour l'instant n'a aucune définition, ni dans sa forme ni dans sa préparation.
- À l'heure actuelle, les attendus du supérieur dans le cadre de Parcoursup sont encore largement inconnus.

Pour l'ensemble de ses raisons, les élus SNES/SNEP dénoncent une réforme hâtive conduisant à une DHG inacceptable.